

ARRETE

Le Président du CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SEINE-MARITIME,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L 523-1 et L 523-5,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux particulièrement l'article 6,

Considérant le nombre de nominations possibles en qualité d'agent de maîtrise territorial au titre du 1° de l'article 6 du décret n° 88-647 susvisé, dans les collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Seine-Maritime,

Vu les lignes directrices de gestion au titre de la promotion interne établies le 16 février 2021,

ARRETONS

Article 1 : La liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial, au titre de l'article 6-1° est arrêtée ainsi qu'il suit :

AGENTS

BACHELET Stéphane
BAILLEUX Cécile
BOENNEC Lucille
BOUTEILLER Emilie
CADINOT Lydia
CARDON Kévin
COLLE Sonia
COTTARD Maryline
CROISSANT Guillaume
COUTRE Steven
DELACOUR Reynald
DELAMARE Florence
DELHOMMEL Nathalie
DOUCHE Nadine
DUMANOIR Franck
DUPUTEL Pierre-Alain
EDDE Julien
EUDE Dominique
FARCY Francis
FERMANEL Annick
FERRY Betty
FICET Emmanuel
FREVAL Stéphane
GESNOT François
GUILBERT Guy
HAGNERE Norbert

AGENTS

HALBOURG Isabelle
HEUVE Fabien
HOUSSAYS Camille
JEAN Eric
LAMIDEZ Richard
LEBLED Gwenaël
LECLERC Jean-Yann
LEMOINE Nilda
LOUVIN Cathy
MARIE Philippe
MASCRIER Sylvie
NOEL Catherine
PARMENTIER Patrick
PEROUELLE Laurent
PETIT Valérie
PETIT Yann
PETITEVILLE Corinne
PIOCHELLE Chantal
POTDEVIN Jean-Michel
PRIN Ulrich
ROGUET Catherine
SENECHAL Damien
SERY Morgan
TIFFAY Julien
TOMMIRE Stéphane
WAY Christian

Article 2 : La liste d'aptitude au grade **d'agent de maîtrise territorial**, au titre de **l'article 6-2°** est arrêtée ainsi qu'il suit :

AGENTS

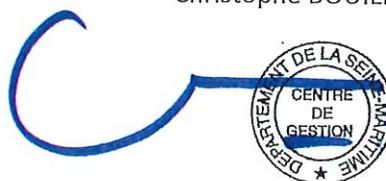
BIALAS François
BISSON Claudine
BLOT Christelle
COTELL Ketty
COUTURIER Romain
CROCHEMORE Christophe
DEMAY Laurent
DENIS Laura
FARCURE Jacques
FONDIMARE Aurélie
LANGLOIS Richard
MARTIN Jessica
NUNES Valentin
OLIVIER Christopher
PACHETEAU Hélène
PEYRE Emmanuel
PINSDEZ Pierre-Antoine
RIDEL Guislaine
TOUSSARD Vincent
VASSE Mickaël

Article 3 : Les listes fixées prennent effet à compter du **1^{er} juillet 2024** et cesseront d'être valables au **30 juin 2026**.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise au Préfet de Seine-Maritime et fera l'objet d'un affichage au Centre de Gestion.

Fait à Isneauville, le 21 juin 2024

Le Président
Christophe BOUILLON



Le courrier doit être adressé à Monsieur le Président du Centre de Gestion.